

"Atlas des Paysages" - Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Enquête publique en ligne.



Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a pour projet la réalisation d'un Atlas départemental des Paysages dans une démarche participative et avec les différents acteurs du territoire.

Cet Atlas a vocation à proposer une vision d'avenir partagée et pourra être utilisé par toutes les collectivités afin de les accompagner dans la mise en oeuvre de nombreuses politiques locales.

Un site internet a été créé. Il est le support d'une enquête en ligne destinée à recueillir les perceptions de chacun sur les paysages. C'est la première phase du dialogue citoyen permettant d'impliquer l'ensemble des "Haute-Garonnais-e-s".

Enquête accessible jusqu'au 31 décembre 2019.

Site : <https://paysages.haute-garonne.fr/>

UN **ATLAS** DES PAYSAGES, POUR QUOI FAIRE ?



Pour établir
une connaissance
partagée et reconnue
des acteurs
du territoire.



Un atlas
identifie, caractérise
et qualifie
les paysages.



Il propose
une vision d'avenir
pour la qualité du territoire,
oriente les actions et leur
donne du sens.



Dans le but de réaliser cette base de connaissances,
un questionnaire public est mis en ligne
<https://paysages.haute-garonne.fr>
pour recueillir les perceptions de chacun et constituer
une première phase de dialogue citoyen.



S'ensuivront des rencontres sur l'espace public
et des ateliers participatifs.

**L'ATLAS départemental des paysages
de la Haute-Garonne sera finalisé en fin d'année 2020.**

[haute-garonne.fr](https://www.haute-garonne.fr)



Plus d'information
et accès au questionnaire:
<https://paysages.haute-garonne.fr>

31 Haute-Garonne
ca.u.e
Commissariat à l'Aménagement
et à l'Urbanisme

Logo of the French Republic (République Française).



[haute-gar](https://www.haute-garonne.fr)

